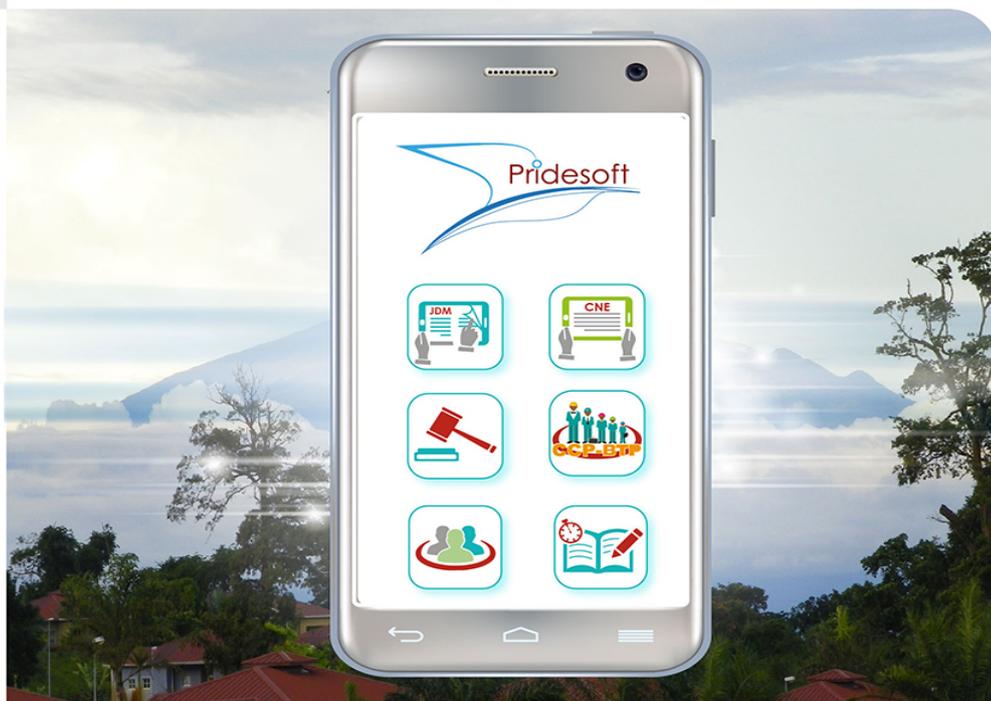




Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

ADMINISTRATION

09

EDUCATION

03

SOCIAL

09

ECONOMIE

03

INFRASTRUCTURE

03

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.arp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@arp.cm, Web:www.arp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@arp.cm

N° 1680

9 Novembre 2018

9 November 2018

13H23/1:23 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1

Reference [003/URNIT/TB/UB/18](#) [Lire](#)

Titre/objet RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.003/URNIT/TB/UB/18 OF 02/11/18 RECRUITMENT OF A CONSULTANT TO OVERSEE THE CONSTRUCTION OF THE ADMINISTRATIVE AND PEDAGOGIC BLOCK FOR THE FACULTY OF LAWS AND POLITICAL SCIENCE AT THE UIVERSITY OF BUEA (PHASE 1)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-12-2018

2

Reference [002/AONR/MINADER – MINEPIA/SG/AMO/CSPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002./AONR/MINADER – MINEPIA/SG/AMO/CSPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2017-2018 ET DU PREMIER TRIMESTRE 2019 DU PROGRAMME D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ADMINISTRATIONS DU SECTEUR RURAL MINADER-MINEPIA (AMO2)- EN PROCEDURE D'URGENCE-

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-12-2018

3

Reference [188/AONO/CUY/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 188/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 1/11/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE STATION WAGON A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2018 ET SUIVANT, LIGNE 222 100

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-12-2018

4

Reference [01/AOIO/MINADER – MINEPIA/SG/AMO2/CSPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°001/AOIO/MINADER – MINEPIA/SG/AMO2/CSPM/2018 DU 07/11/2018 POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION FINALEDE LA 2IÈME PHASE DU PROGRAMME D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ADMINISTRATIONS DU SECTEUR RURAL MINADER-MINEPIA (AMO2)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 12-12-2018

5

Reference [00030/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00030/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION D'ANANAS D'AWAE DANS LA LOCALITE DE NKOLGUET, ARRONDISSEMENT D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN UN (01) LOT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 12-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [003/AONO/MAGZI/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MAGZI/CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR L'EXECUTION DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT SOMMAIRE D'UNE TRANCHE OPERATIONNELLE DE 20 HA DE TERRAIN DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS A BERTOUA (PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI (APPUI DE L'ETAT) - EXERCICE 2018

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-12-2018

7

Reference [004/AONO/MAGZI/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MAGZI/CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN EN BETON ARME DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI (PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI- EXERCICE 2018

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-12-2018

8

Reference [00031/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00031/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE TRIPHASE DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION D'HUILE DE PALME D'EDEA ARRONDISSEMENT DU NGWEI, DEPARTEMENT DE SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 12-11-2018

9

Reference [00032/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00032/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION LIGNE MT/BT AERIENNE DE L'USINE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE D'ANANAS DE NLOHE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 12-11-2018

10

Reference [03/DC/C.MBYO/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ JAPON, CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN BUREAU AU MARCHÉ JAPON; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE À QUATRE CABINES AU MARCHÉ JAPON DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 19-11-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference [04/DC/C.MBYO/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE MUNI D'UN CUBITENAIRE SUR OSSATURE EN BETON ARMÉ AVEC QUATRE BORNES FONTAINES

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 19-11-2018

12

Reference [009/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUEN°009/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 DU 05/11/2018 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ MINEDUB/CMPM/ EXERCICE 2018 DU 21/06/2018 POUR L'ACHAT DE 05 (CINQ) VEHICULES PICK-UP DOUBLES CABINES 4X4 AU BENEFICE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE POUR L'IGE ET LES DREB LITTORAL, OUEST, SUD-OUEST ET NORDFINANCEMENT : BIP 2018 (IMPUTATION : 52 15 198 17 340020 2280).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

13

Reference [10/C/CMBYO/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°10/C/CMBYO/CIPM/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRF-S COMMANDE ET MARCHES RELATIFS AU DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES N° 02/AONO/CMBYO/CIPM/2018 DU 20/09/2018

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

14

Reference [N° 1632 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1632 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 29/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 57/AOIR/MINMAP/CCPM-AI/2018 DU 13 JUIN 2018 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PONTS EN BÉTON ARMÉ ET/OU PRÉCONTRAIT SUR LES ROUTES PRIORITAIRES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME IV). FINANCEMENT : KFW ET BIP MINTP.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

15

Reference [06/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°0006/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0003/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE DE SANTE D'EBIANEMEYONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMPO, REGION DU SUD

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [005/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°00000005/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°000002/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYABISAN CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MA'AN, REGION DU SUD

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference 001/C/CM/CKY/SG/2018 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>COMMUNIQUE N° 001/C/CM/CKY/SG 2018 DU 20 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/LC/C/KY/SG/SPM/2018 DU 20/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIT POSITIF EQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BAPE MONTAGNE DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : PNDP III/ COMMUNE DE KON-YAMBETTA</p>
-----------	---	--

18	<p>Reference 002/C/CM/CKY/SG/2018 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>COMMUNIQUE N° 002/C/CM/CKY/SG 2018 DU 20 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/LC/C/KY/SG/SPM/2018 DU 20/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLES -BANC, DE 02 BUREAUX COMPLETS POUR ENSEIGNANTS ET DE DEUX (02) ARMOIRES DE RANGEMENT DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : PNDP III/ COMMUNE DE KON-YAMBETTA</p>
-----------	--	--

19	<p>Reference 09/C/CMBYO/CIPM/2018 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>COMMUNIQUE N° 09/C/CMBYO/CIPM/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE ET MARCHES RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/CMBYO/CIPM/2018 DU 20/09/2018</p>
-----------	--	--

20	<p>Reference COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>	
-----------	---	--

21	<p>Reference 009/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 Lire</p> <p>Titre/objet</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>	<p>COMMUNIQUE N°009/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 DU 05/11/2018 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ MINEDUB/CMPM/ EXERCICE 2018 DU 21/06/2018 POUR L'ACHAT DE 05 (CINQ) VEHICULES PICK-UP DOUBLES CABINES 4X4 AU BENEFICE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE POUR L'IGE ET LES DREB LITTORAL, OUEST, SUD-OUEST ET NORD FINANCEMENT : BIP 2018 (IMPUTATION : 52 15 198 17 340020 2280).</p>
-----------	--	---

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference 06/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0006/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0003/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE DE SANTE D'EBIANEMEYONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMPO, REGION DU SUD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

23	Reference 005/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00000005/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°000002/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYABISAN CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MA'AN, REGION DU SUD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference ? 364 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 Lire Titre/objet DECISION ? 364 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 29/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 57/AOIR/MINMAP/CCPM-AI/2018 DU 13 JUIN 2018 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PONTS EN BÉTON ARMÉ ET/OU PRÉCONTRAIT SUR LES ROUTES PRIORITAIRES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME IV). FINANCEMENT : KFW ET BIP MINTP. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference 49 /COTATION N°02/LC/C/KY/SG/SPM-MI/2018 Lire Titre/objet DECISION N° 49 /COTATION N°02/LC/C/KY/SG/SPM-MI/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLES-BANCS, DE 02 BUREAUX COMPLETS POUR ENSEIGNANTS ET DE 02 ARMOIRES DE RANGEMENT ET D'UN BLOC DE 03 LATRINES À L'ECOLE PUBLIQUE DE BAPE MONTAGNE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference 48/COTATION N°01/DC/C/KY/SG/SPM/2018 Lire Titre/objet DECISION N° 48/COTATION N°01/DC/C/KY/SG/SPM/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIS POSITIF A POMPE A MOTRICITE HUMAINE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BAPE MONTAGNE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference 12397/B1/1464/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°12397/B1/1464/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 DU 05/11/2018 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2018 DU 21/06/2018 POUR L'ACHAT DE 05 (CINQ) VEHICULES PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 AU BENEFICE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE POUR L'IGE ET LES DREB LITTORAL, OUEST, SUD-OUEST ET NORD, SUR FINANCEMENT DU BIP 2018. Approvisionnements Généraux N/A
-----------	---	---

28	Reference 10/D/CMIWO/CIPM/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°10/D/CMIWO/CIPM/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/CMBYO/CEPM/2018 DU 20/09/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE MUNI D'UN CUBITENAIRE SUR OSSATURE EN BETON ARME AVEC QUATRE BORNES FONTAINES AU MARCHE JAPON DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. Autres Infrastructures N/A
-----------	---	---

29	Reference 09/D/CMBYO/CIPM/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N° 09 /D/CMBYO/CIPM/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CMBYO/CIPM/2018 DU 20/09/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AU MARCHE JAPON, CONSTRUCTION D'UN MAGASIN!!', D'UN BUREAU AU MARCHE JAPON, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A QUATRE CABINES AU MARCHE JAPON, DANS LA COMMUNE DE MABALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE Bâtiments et Equipements Collectifs N/A
-----------	---	--

30	Reference 056/D/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°00000056/D/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°000002/LC/MINEE/ CAPM/CIPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 REALATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYABISAN CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MA'AN, REGION DU SUD N/A N/A
-----------	--	---

31	Reference 057/D/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	DECISION N°00000057/D/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°000003/LC/MINEE/ CAPM/CIPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 REALATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE DE SANTE D'EBIANEMEYONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMPO, REGION DU SUD N/A N/A
-----------	--	---

RESUME DES CONSULTATIONS

32	Reference	1467/018/CIRCBIDIRISAF/C/BIVIA/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1467/018/CIRCBIDIRISAF/C/BIVIA/2018 DU 07 NOVEMBRE 2018 PORTANT RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021AONOICIRCBICIPM/18 DU 19 OCTOBRE 2018 POUR LA SÉCURISATION ET LE GARDIENNAGE DES LOCAUX ET RÉSIDENCES DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DU CIRCB
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

33	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° .03./DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ JAPON, CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN BUREAU AU MARCHÉ JAPON; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE À QUATRE CABINES AU MARCHÉ JAPON DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

34	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIFS AUX DEMANDES DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE MUNI D'UN CUBITENAIRE SUR OSSATURE EN BETON ARMÉ AVEC QUATRE BORNES FONTAINES.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

35	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° .03./DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ JAPON, CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN BUREAU AU MARCHÉ JAPON; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE À QUATRE CABINES AU MARCHÉ JAPON DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

36	Reference	N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-11-2018

UNIVERSITÉ DE BUÉA

RESTRICTED NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.003/URNIT/TB/UB/18 OF 02/11/18 RECRUITMENT OF A CONSULTANT TO OVERSEE THE CONSTRUCTION OF THE ADMINISTRATIVE AND PEDAGOGIC BLOCK FOR THE FACULTY OF LAWS AND POLITICAL SCIENCE AT THE UIVERSITY OF BUEA (PHASE 1)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Vice-Chancellor of the University of Buea hereby launches an Urgent Restricted National Invitation to Tender for the recruitment of a consultant to oversee the Construction of Phase I of the Administrative and Pedagogic Block for the Faculty of Laws and Political Science at the University of Buea

2. Consistance des prestations

The selected consulting firm shall be required to supervise the construction of this phase of the construction

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 17,500,000 (seventeen million five hundred thousand) CFA francs including taxes

4. Participation et origine

This Restricted tender is open to the following pre-qualified multi-disciplinary consulting firms on the oasis of a National Call for Manifestation of Interest No.003/DPPI/UB/18 of 14/09/2018 and the pre-selection report of 25/11/2018.

S/N	Enterprise	Address
1	STANDARD ENGINEERING AND DEVELOPMENT CONSULTANCY COMPANY INC.	P.O. Box 1545, Buea
2	MAAK DESIGN GROUP	P.O. Box 1372, Limbe.

5. Financement

This project is funded by the 2018 Budget of the University of Buea, Programme 242, Article 242710, Paragraph 642005

6. Consultation du Dossier

Tender documents can be consulted during working hours at the Secretariat of the Development Office, Room 211, Central Adm

7. Acquisition du Dossier

Tender documents can be obtained during working hours at the Secretariat of the Development Office, Room 211, Central Adm

8. Remises des offres

Bidders must submit their bids in seven copies (**one original and six copies**) to the Development Office of the University of Bu

9. Delai de Livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the execution of this phase of the project shall be nine (9) months.

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his Administrative Documents, a bid bond of **350,000 (three hundred and fifty thousand) FCFA** (three hundred and fifty thousand CFA francs) (in the presence of the Divisional Officers, Divisional Officer, etc.) including the bid bond, should imperatively be produced. Bids which fail to comply with the above requirements shall be declared inadmissible.

Any bid which does not conform to the prescription of this invitation to tender shall be declared inadmissible. Particularly, the above requirements shall be strictly observed.

11. Recevabilité des Offres

Bidders must submit their bids in seven copies (**one original and six copies**) to the Development Office of the University of Buea.

"Restricted National Invitation to Tender No.003/RNIT/TB/UB/18 of 02/11/18 for the Recruitment of a Consultant to Oversee the Implementation of the Buea University Campus Expansion Project."

12. Ouverture des Plis

Bids shall be opened in two phases. The first phase shall be on **07/12/2018 at 01.00 p.m** by the University of Buea Tenders Board.

13. Critères d'évaluation

● -Eliminatory criteria:

Absence of any administrative documents

- Falsification of documents

- Obtaining a Technical score of less than 70% Consortiums without a legal joint venture;

● -• Essential criteria:

The evaluation of technical bids shall be carried out as follows:

A - Presentation of tender: (Maximum 5 points)

B - References of missions involving studies and supervision

(03) within the last seven (07) years, with justifications **(Maximum 15 points)**

C — Comprehension of Terms of Reference organization

and methodology proposed. **(Maximum 15 points)**

D — Technical equipment at the disposal of the consultant (Maximum 05 points)

E — Qualification of Experts and their experience in their

domain of expertise **(Maximum 20 points)**

TOTAL..... .60 points

Only bids that obtain a technical **score of 70% shall** be submitted for financial analysis.

14. Attribution

The contract shall be awarded on the basis of the best bid using the combination of Technical and financial criteria

15. Durée Validité des Offres

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the tender submission deadline.

16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from Room 211, Central Administration Building of t

PROGRAMME D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ADMINISTRATIONS DU SECTEUR RURAL MINADER-MINEPIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002./AONR/MINADER –
MINEPIA/SG/AMO/CSPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE
ET FINANCIER DES EXERCICES 2017-2018 ET DU PREMIER TRIMESTRE 2019 DU PROGRAMME D'APPUI
A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ADMINISTRATIONS DU SECTEUR RURAL MINADER-MINEPIA (AMO2)-
EN PROCEDURE D'URGENCE-**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage des Administrations du Secteur Rural MINADER-MINEPIA (AMO) lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint adressé aux Cabinets et Bureaux d'études spécialisés ci-dessous cités et relatif à la réalisation de l'audit comptable et financier des exercices 2017-2018 et du premier trimestre 2019 du Programme d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage des Administrations du Secteur Rural MINADER-MINEPIA (AMO2).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres concernent la réalisation de l'audit comptable et financier des exercices 2017-2018 et du premier trimestre 2019 du Programme d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage des Administrations du Secteur Rural MINADER-MINEPIA (AMO2), conformément aux Termes de Référence joint dans le Dossier d'Appel d'Offres en procédure d'urgence. L'auditeur sera chargé de la vérification des procédures de passation des marchés, des comptes financiers et de la régularité des versements à partir des comptes du programme ouverts à la Caisse Autonome d'Amortissement, afin de fournir un avis professionnel et indépendant sur la qualité des documents comptables, le respect des procédures (passation de marché, manuel de procédure en vigueur du programme...) et des principes de bonne gestion financière, la légalité et la régularité des transactions.

3. Cout Prévisionnel

un coût prévisionnel de **19 000 000 F.CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux structures ci-après, présélectionnées à la suite de l'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 002/AAMI/2018/MINADER/MINEPIA/SG/CSPM/AMO du 27 Août 2018 pour les prestations sus visées. Il s'agit de :

N°	NOM DES CABINETS PRESELECTIONNES	ADRESSE	TELEPHONE	FAX/MAIL
1	AUDITEC FOIRIER CONSULTING	BP : 12134 DOUALA	237 696 67 67 87	auditecconsulting@gmail.com
2	MAZARS	BP : 3791 DOUALA	237 233 42 42 47	infomazars@mazars.cm
3	FIDACO	BP : 4971 YAOUNDE	237 242 01 86 23	Fidaco.cam@gmail.com

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget C2D/AMO de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation 52 30 6700 34 6521 Composante 4 : Coordination et gestion.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au Secrétariat du Coordonnateur National du Programme AMO, sis à l'immeuble « Wemba Sep Data », au lieu dit Carrefour Bastos, à Yaoundé, B.P 4133, Tel : 222 20 36 52, Fax : 222 20 36 53 aux heures ouvrables dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Coordonnateur National du Programme AMO, sis à l'immeuble « Wemba Sep Data », au lieu dit Carrefour Bastos, à Yaoundé, B.P 4133, Tel : 222 20 36 52, Fax : 222 20 36 53 aux heures ouvrables sur présentation d'un reçu de versement de **cinquante mille (50.000) francs CFA** non remboursable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert à la BICEC au compte N°335 998 .

Par ailleurs, les soumissionnaires devront dans tous les cas, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP, Fax, Tel, E-mail.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept exemplaires (dont un original et six copies marquées comme telles) seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat du Coordonnateur National du Programme AMO, au plus tard **le 04 décembre à 14 heures** et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 002./AONR/MINADER – MINEPIA/SG/AMO/CSPM/2018 DU 09 NOVEMBRE POUR LA REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES EXERCICES 2017-2018- ET DU PREMIER TRIMESTRE 2019 DU PROGRAMME D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ADMINISTRATIONS DU SECTEUR RURAL MINADER-MINEPIA (AMO2)- EN PROCEDURE D'URGENCE- (A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure en annexe 2 du DAO, d'un montant égal à **quatre cent mille (400 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'attributaire du marché devra constituer un cautionnement définitif de même montant dans les vingt jours qui suivent la notification du marché et avant le premier paiement.

Les cautions des soumissionnaires ne s'étant pas vu attribuer le marché seront annulées de plein droit dès la publication du communiqué portant sur le résultat de l'appel d'offres.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque agréée par le Ministère des Finances d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA**, et d'une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement présentées en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront par ailleurs obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera **le 04 décembre à 15 heures** précises à la salle de réunions de la Coordination Nationale du Programme AMO par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès des Programmes AMO2. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation



L'évaluation des offres se fera en deux phases dont l'une technique et l'autre financière.

1. Critères éliminatoires

- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (sous réserve du respect d'un délai de 48H pour permettre aux soumissionnaires d'agir conformément à la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics) ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'une attestation conforme d'inscription du Chef de mission et/ou du Cabinet à l'ONECCA;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné de marché au cours des trois dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP d'autres part ;
- Absence de déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale paraphée et signée par le soumissionnaire

2. Evaluation administrative

Le dossier administratif doit être composé des documents attestant de l'existence légale de la structure, de sa raison sociale, son adresse et son siège social et datant de moins de trois mois. Il comprendra en outre les pièces suivantes :

1. La déclaration d'intention de soumissionner ;
2. La copie de l'attestation de non redevance certifiée conforme par le service des impôts ;
3. La copie de l'immatriculation au registre de commerce certifiée conforme par les greffes;
4. L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère chargé des finances ;
5. La copie de la carte de contribuable certifiée conforme par le service des impôts;
6. La caution de soumission ;
7. La quittance représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres ;
8. L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
9. L'attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
10. L'attestation de non faillite signée par les greffes du tribunal de grande instance compétent;
11. L'attestation d'agrément de l'Expert-Comptable et/ou du Cabinet à l'ONECCA ou équivalent pour les étrangers;
12. L'attestation de localisation signée par les services compétents des impôts et datant de moins de trois mois précédant la remise des offres;
13. Plan de localisation signé des services compétents des impôts et datant de moins de trois mois précédant la remise des offres ;
14. La déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné de marché au cours des trois dernières années d'une part et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP d'autres part ;
15. La déclaration d'intégrité, d'éligibilité, d'engagement environnemental et social de l'AFD signée du soumissionnaire.

Toute offre administrative non - conforme sera déclarée irrecevable sous réserve du respect d'un délai de 48H pour permettre au soumissionnaire de réagir conformément à la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics) ;.

3. Evaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous :

Rubriques	Cotation de référence
Compréhension de l'étude	15 points
Méthodologie et organisation de l'audit	20 points
Profil et références du Cabinet	07 points

Profil des Experts proposés	50points
Capacité financière du Consultant	4 points
Moyens logistiques et matériels	3 points
Présentation des offres	1 point
NOTE TECHNIQUE	100 points

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 70 points/100. La commission d'analyse devra commenter les critères éliminatoires annotés des cabinets d'études.

En outre, le Cabinet d'études sera choisi par la méthode de sélection « Qualité -Coût », conformément aux procédures décrites dans le présent DAO. Par conséquent, chaque cabinet devra déposer une offre technique et une offre financière conformément aux Instructions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et des Termes de référence en pièce 5 du présent DAO.

4- Evaluation des Propositions financières

Les offres financières seront notées sur **cent (100) points** et calculées suivant la formule ci-après :

$$Nf = 100 \times \frac{Mmd}{Ms}$$

Expression dans laquelle :

Nf désigne la Note Financière du Soumissionnaire ;

Mmd désigne le montant évalué du moins-disant;

Ms désigne le Montant évalué du Soumissionnaire.

Score Final

Le Score Final (Sf sur 100 points) sera calculé par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule : **Sf = 0,80 x Note technique + 0,20 x Note financière**

Choix du soumissionnaire retenu.

Le soumissionnaire retenu sera celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé. En cas d'égalité parfaite de points, le soumissionnaire ayant la meilleure offre technique sera retenu.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé. En cas d'égalité parfaite de points, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant l'offre la mieux disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période maximale de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

INTERVENTION

L'intervention du cabinet concerne deux (02) années (2017, 2018) et un trimestre (1^{er} trimestre 2019), à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du Programme AMO, sis au 2ème étage de l'immeuble « Wemba Sep Dita », au lieu dit Carrefour Bastos, Yaoundé, BP : 4133 Yaoundé, Tél : 222 20 36 52, Fax : 222 20 36 53.

YAOUNDE le 7 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR KOUAM EMILE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
188/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 1/11/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE STATION WAGON A LA
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET CUY, EXERCICES 2018 ET SUIVANT,
LIGNE 222 100**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
222 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour améliorer la mobilité de ses services, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert pour la fourniture d'un véhicule station wagon à sa municipalité.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture sur le site de la Voirie Municipale d'un véhicule station wagon.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue de l'étude préalable est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est divisé en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tout concessionnaire automobile.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, exercices 2018 et suivant, Ligne 222 100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du Bâtiment principal de l'Hôtel de ville, porte 002.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du Bâtiment principal de l'Hôtel de ville, porte 002, dès publication du présent avis au journal des marchés publics ou dans Cameroun Tribune, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC du Cameroun.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en six (6) exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des marchés publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du Bâtiment principal de l'Hôtel de ville, porte 002, au plus tard le **12/12/2018** à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 188/AONO/CUY/CIPM/2018 DU 1/11/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE STATION WAGON A LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE»

**FINANCEMENT : BUDGET-COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de trois (3) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'appel d'offres et délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront être en cours de validité ou dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **12/12/2018** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé dans la salle 121 du Bâtiment annexe de la communauté Urbaine de Yaoundé, Hôtel de ville de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- la présence du certificat de conformité et du certificat d'origine ;
- plus d'un critère essentiel non satisfaisant;
- Fausse déclaration ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- Abandon de son fait d'un marché au cours des trois (3) dernières années.

14.2 Critères essentiels

Les critères essentiels qui seront évalués de façon binaire (satisfaisant ou non) porteront sur :

- les références du soumissionnaire dans la fourniture d'un véhicule station wagon;
- la conformité aux spécifications techniques;
- le service après-vente.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du Bâtiment principal de l'Hôtel de ville, porte 002.

N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 1 Novembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

TSIMI EVOUNA Gilbert

PROGRAMME D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ADMINISTRATIONS DU SECTEUR RURAL MINADER-MINEPIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°001/AOIO/MINADER –
MINEPIA/SG/AMO2/CSPM/2018 DU 07/11/2018 POUR LA REALISATION DE L'EVALUATION FINALE DE LA
2IÈME PHASE DU PROGRAMME D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ADMINISTRATIONS DU
SECTEUR RURAL MINADER-MINEPIA (AMO2)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
52 30 6700 34 6521

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Programme d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage des Administrations du Secteur Rural MINADER-MINEPIA (AMO) lance un d'Appel d'Offres International Restreint pour le recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'Etudes spécialisés en vue de la réalisation de l'évaluation finale de la deuxième phase du Programme AMO sur financement C2D (Convention d'Affectation N° 1264 01 L du 22 février 2013, Exercice budgétaire 2018).

2. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux cabinets pré-qualifiés à l'issue de la procédure de l'appel à manifestation d'intérêt N°001/AAMI/MINADER-MINEPIA/SG/AMO/CSPM du 27 août 2018 : Il s'agit de :

- Ø Agora Consulting BP: 6583 Yaoundé; Tel 242 21 09 45 (info@agora-consulting.net);
- Société de Réalisation des Etudes et des Prestations des Services (SOREPS Sarl), BP 13438 Yaoundé –Cameroun (info@soreps.net).

3. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget C2D/AMO2 (exercice 2018) sur la ligne d'imputation 52 30 6700 34 6521 Composante 4 : Coordination et gestion.

4. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au Secrétariat du Coordonnateur National du Programme AMO, sis à l'immeuble « Wemba Sep Data » au lieu dit Carrefour Bastos, à Yaoundé, B.P 4133, Tel : 222 20 36 52, Fax : 222 20 36 53 aux heures ouvrables dès publication du présent avis sur présentation d'un reçu de versement de **cinquante mille (50.000) francs CFA** non remboursable au Compte d'Affectation Spéciale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) N° 335 988 ouvert à la BICEC.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront dans tous les cas, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP, Fax, Tel, E-mail.

5. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept exemplaires (dont un original et six copies marquées comme telles) seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Secrétariat du Coordonnateur National du Programme AMO, au plus tard **le 12/12/2018 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention :

'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001-/AOIR/MINADER – MINEPIA/ SG/AMO/CSPM/2018 DU 07/11/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'EVALUATION FINALE DE LA 2^{ème} PHASE DU PROGRAMME D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DES ADMINISTRATIONS DU SECTEUR RURAL MINADER-MINEPIA (C2D/AMO2). (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

6. Delai de Livraison

La durée maximale pour la réalisation de la prestation est de **quarante-cinq jours** courant du début des travaux à la remise du rapport final de l'étude. Les travaux devront impérativement démarrer après signature de l'ordre de service de commencer.

7. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances correspondant à la somme **sept cent mille (700.000) francs CFA**, et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non - conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres International sera déclarée irrecevable

8. Ouverture des Plis

Les séances d'ouverture des offres auront lieu dans la salle de réunions de la Coordination Nationale du Programme AMO par la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du Programme AMO2. Elles se feront en deux temps à savoir:

1. l'ouverture des offres administratives et techniques qui se tiendra **le 12/12/2018 à 15 heures précises**,
2. l'ouverture des offres financières des Cabinets ayant les meilleures propositions techniques s'effectuera après obtention de l'avis de non objection de l'AFD.

Le soumissionnaire peut assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

9. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux phases dont l'une technique et l'autre financière.

1. Critères éliminatoires

Les offres ne remplissant pas l'une des conditions suivantes seront rejetées :

- dossier administratif incomplet (sous réserve du respect d'un délai de quarante-huit (48) heures pour permettre aux soumissionnaires d'agir conformément aux dispositions de la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics) ;
- documents fiscaux non légalisés par une autorité compétente ;
- Offre technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché public au cours des trois dernières années d'une part, et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP d'autre part ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale paraphée et signée par le soumissionnaire

Seules les offres présentant un dossier administratif complet et conforme au DAO seront évaluées techniquement sous réserve du respect d'un délai de quarante-huit (48) heures pour permettre au soumissionnaire de réagir conformément à la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics).

2. Evaluation administrative

Le dossier administratif doit être composé des documents attestant de l'existence légale de la structure, de sa raison sociale, son adresse et son siège social. Il comprendra en outre les pièces suivantes :

1. la déclaration d'intention de soumissionner ;
2. la copie de l'immatriculation au registre de commerce certifiée conforme par les greffes;
3. l'original du certificat d'imposition ;
4. l'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque de 1^{er} ordre, agréée par le Ministère chargé des finances ;
5. la copie de la carte de contribuable certifiée conforme par le service des impôts;
6. la caution de soumission ;
7. la quittance représentant les frais d'acquisition du DAO ;
8. l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par ARMP;
9. l'attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
10. l'attestation de non faillite signée par les greffes du Tribunal compétent;
11. l'attestation de non redevance certifiée conforme par le service des impôts;
12. l'attestation et le plan de localisation timbrés et certifiés par les services compétents ;
13. la déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné de marché public au cours des trois dernières années d'une part, et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP d'autre part ;
14. la déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale signée du soumissionnaire (formulaire en annexe).

NB. Les Cabinets étrangers seront dispensés des pièces pour lesquelles ils ne disposent pas d'équivalence dans leurs pays d'origine.

Toute offre comportant un dossier administratif non - conforme sera déclarée irrecevable

3. Critères d'évaluation technique

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leur conformité aux termes de référence, à l'aide des critères et du système des points ci-dessous.

N°	CRITERES	Score maximum
1	Présentation de l'offre technique	5 points
2	Méthodologie proposée (pertinence et cohérence)	37 points
3	Expérience du Cabinet	8 points
4	Profil et compétence des experts	50 points
TOTAL		100 points

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de 70 points.

4. Qualification technique

A l'issue de l'évaluation des offres techniques, une note technique (Nt) sera attribuée à chaque offre. La Sous-Commission d'Analyse déclarera techniquement irrecevables et disqualifiera les offres dont les dossiers techniques auront reçu une note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

Par conséquent, seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique supérieure ou égale à soixante-dix (70) points sur cent (100) seront éligibles pour l'examen de leur offre financière.

5. Offre financière

Les offres financières seront notées sur cent (100) points calculés suivant la formule ci-après :

$$Nf = 100 \times \frac{Mmd}{Ms}$$

Expression dans laquelle :

- Nf désigne la note financière du soumissionnaire ;
- Mmd désigne le montant évalué du moins-disant;
- Ms désigne le montant évalué du soumissionnaire.

6. Score Final

Le Score Final (SF) sur 100 points, sera calculé par la combinaison pondérée des notes technique et financière suivant la formule : $SF = 0,80 \times \text{Note technique} + 0,20 \times \text{Note financière}$

7. Choix du soumissionnaire retenu.

Le soumissionnaire retenu sera celui ayant obtenu le score final le plus élevé. En cas d'égalité parfaite de points, le soumissionnaire ayant la meilleure offre technique sera retenu.

10. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période maximale de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus dès publication du présent avis, aux heures ouvrables au Secrétariat du Coordonnateur National du Programme AMO, sis au deuxième étage de l'immeuble « Wemba Sep Data », au lieu dit Carrefour Bastos, Yaoundé, BP 4133, Yaoundé, Tel :222 20 36 52, Fax : 222 20 36 53.

YAOUNDE le 7 Novembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR KOUAM EMILE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00030/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION D'ANANAS D'AWAE DANS LA LOCALITE DE NKOLGUET, ARRONDISSEMENT D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN UN (01) LOT FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance dans le cadre de la mise en œuvre des infrastructures sociocommunautaires pour l'agropole de production et de transformation d'ananas d'AWAE, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, pour l'exécution des travaux d'électrification de l'usine de transformation de l'agropole de production d'ananas d'Awae dans la localité de Nkolguet, Arrondissement d'Awae, Département de la Mefou et Afamba, Région du centre, en un (01) lot

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- l'installation de chantier;
- la construction d'une ligne MT triphasée en câble Almélec 3*34.3 mm²;
- la construction d'un poste transformateur H61-160KVA-30 KV;
- la construction d'une ligne BT triphasée en câble Torsadé 3*50 mm²+NP+1EP;
- les prestations diverses: transport, manutention, élagage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **Vingt millions cinq cent quarante mille quarante-huit (20 540 048) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises ayant une expérience avérée dans les travaux d'installation de réseaux électriques.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BUDGET d'investissement du Programme Agropoles, exercices 2018 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du **Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose, porte 217** dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès **du Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose, porte 217**, dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de **trente mille (30 000) francs CFA** payable, au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les noms du soumissionnaire et numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées contre récépissé ou recommandées avec accusé de réception du Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose, porte 217 au plus tard le **12 novembre 2018 à 12 heures**, et devront porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00030/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION D'ANANAS D'AWAE DANS LA LOCALITE DE NKOLGUET, ARRONDISSEMENT D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN UN (01) LOT »

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.

« À N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA**.

Cette caution provisoire sera valable **trente (30) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le **12 novembre 2018 à 13 heures**, au siège de la **Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINEPAT**, sis à l'annexe 1, derrière le nouveau bâtiment d'ELECAM

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Critères éliminatoires

1-1-Pièces administratives :

- a) Absence d'une pièce exigée ;
- b) Pièces non conformes au-delà du délai de 48 heures.

1-2-Offre technique :

- a) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- c) Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à **21 sur 29**.

15.1-3-Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :
 - la soumission ;
 - le Bordereau des Prix Unitaires;
 - le Devis Quantitatif et Estimatif ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre sur **02 critères** ;
- b) Expérience du soumissionnaire sur **03 critères** ;
- c) Expérience et qualification du personnel sur **14 critères** ;
- d) Matériels et logistique sur **05 critères** ;
- e) Organisation méthodologique et planning sur **05 critères**.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à **vingt-un (21) critères essentiels sur vingt-neuf (29)**.

Évaluation des offres

Les offres seront évaluées en trois étapes :

1^{ère} étape: Examen de la conformité des pièces administratives (Volume 1)

Pour qu'une offre soit déclarée conforme administrativement, elle devra satisfaire à tous les critères éliminatoires indiqués au point 15.1-1.

Seules les offres présentant un dossier administratif conforme seront évaluées techniquement.

2^{ème} étape : Évaluation de l'offre technique (Volume 2)

Pour qu'une offre soit déclarée conforme techniquement, elle devra satisfaire à tous les critères éliminatoires indiqués au point 15.1-2.

Seules les offres présentant un dossier technique conforme seront évaluées financièrement.

3^{ème} étape : Évaluation de l'offre financière (Volume 3)

Pour qu'une offre financière soit évaluée, elle devra satisfaire aux critères éliminatoires indiqués au point 15.1-3.

Il sera ensuite déterminé pour chaque offre ainsi retenue, le « montant évalué » en rectifiant son montant proposé comme suit :

- Le montant figurant dans la soumission est corrigé conformément à la procédure détaillée à l'article 30 du règlement général ;
- Les prix proposés pour les postes où il n'est pas prévu des quantités ne feront pas partie du contrat.

Seules les offres ayant obtenu un montant évalué satisfaisant seront classées.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires du présent Appel d'Offres national Ouvert, restent engagés par leurs offres pendant une période maximale de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables, auprès du Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose porte 217. Les informations à caractère technique peuvent être obtenues au Programme Agropoles sis au quartier Omnisport derrière l'agence BICEC (Tél : 243 597 000 ou 243 597 006, E-mail : ousseinibobo@yahoo.fr).

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 22 Octobre 2018

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/MAGZI/CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR L'EXECUTION DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT SOMMAIRE D'UNE TRANCHE OPERATIONNELLE DE 20 HA DE TERRAIN DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS A BERTOUA (PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI (APPUI DE L'ETAT) - EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution de la première phase des travaux d'aménagement sommaire d'une tranche opérationnelle de 20 ha de terrain dans la zone industrielle de KOUME-BONIS à Bertoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les installations du chantier;
- L'aménagement et le repliement du matériel;
- L'élaboration du projet d'exécution et du plan de recollement;
- Le piquetage de l'emprise des travaux ;
- le dégagement de l'emprise, le défrichage, l'abattage des arbres, la scarification de la terre végétale,
- Etc.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante millions (60 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux comprennent un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises des travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget de la MAGZI (Appui de l'Etat), exercice 2018, imputation : programme opérationnel MAGZI.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MAGZI, service des Marchés, sise à MVAN au lieu-dit 1^{er} échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone **674 16 22 89**dès publication du présent avis au Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP ou dans Cameroon Tribune.

-

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la MAGZI, Service des Marchés, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) francs CFA, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels**, devra être déposée au Service des Marchés de la MAGZI, sis à MVAN contre récépissé, au plus tard le **04 Décembre 2018 à 12 heures précises**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

« **Appel d'Offres National Ouvert**

N° 003/AONO/MAGZI/CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR L'EXECUTION DE LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT SOMMAIRE D'UNE TRANCHE OPERATIONNELLE DE 20 HA DE TERRAIN DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUME-BONIS A BERTOUA (Procédure d'urgence).

Financement : Budget de la MAGZI (Appui de l'Etat) - Exercice 2018

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres, est fixé à **quatre (04) mois calendaires**. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux et comprend les périodes des pluies et toutes autres intempéries.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 13 du DAO. Le montant de ladite garantie est de **un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA** et est valable pendant **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Elle aura lieu, le **04 Décembre 2018 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI (CIPM/MAGZI), dans la salle de conférence de la Direction Générale de la MAGZI, sise à Yaoundé, au lieu-dit MVAN 1^{er} échangeur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

14.1.1. Pièces administratives :

Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes aux dispositions du DAO ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

Pièce certifiée ou signée par une personnalité incompétente.

14.1.2. Offre technique :

L'absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

Note technique inférieure à 70% du total des critères ;

Dossier technique incomplet ou non conforme pour absence de la rubrique personnel, de la rubrique matériel, de la rubrique sur les références du soumissionnaire, de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

14.1.3. Offre financière :

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Principaux critères de qualification

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires des trois (03) derniers exercices ;
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- les références de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- l'expérience dans les travaux de BTP.

15. Principaux critères de notation

Les principaux critères de notation des candidats porteront sur :

- Le personnel clé proposé : 15 critères
- Les moyens matériels, techniques et logistiques : 15 critères
- Les références de l'entreprise : 10 critères
- La capacité d'autofinancement du cocontractant : 05 critères
- La méthodologie : 05 critères

Nombre total des critères : 50 critères

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** (sans inclure, les cas échéant les rabais proposés) et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique de la MAGZI, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/MAGZI/CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN EN BETON ARME DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI (PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI- EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un drain en béton armé dans la zone industrielle de Bonaberi.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- les travaux préliminaires ;
- les terrassements généraux ;
- le ferrailage, coffrage, bétonnage et décoffrage du drain;
- l'exécution du bloc technique ;
- la mise en œuvre des mesures environnementales ;
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent quatre-vingt millions (180 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux comprennent un seul lot.

-

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises des travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le Budget de la MAGZI, exercice 2018, imputation : programme opérationnel MAGZI.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MAGZI, service des Marchés, sise à MVAN au lieu-dit 1^{er} échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone **674 16 22 89**dès publication du présent avis au Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP ou dans Cameroon Tribune.

-

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la MAGZI, Service des Marchés, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marqués comme tels**, devra être déposée au Service des Marchés de la MAGZI, sis à MVAN contre récépissé, au plus tard le **04 décembre 2018 à 13 heures précises**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

« **Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/MAGZI/CIPM/2018 DU 09 NOVEMBRE 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN EN BETON ARME DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABERI.**

(Procédure d'urgence)

Financement : Budget de la MAGZI - Exercice 2018

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres, est fixé à **cinq (05) mois calendaires**. Il court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux et comprend les périodes des pluies et toutes autres intempéries

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 13 du DAO. Le montant de ladite garantie est de **trois millions six cent mille (3 600 000) francs CFA** et est valable pendant **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (3) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

Elle aura lieu, le **04 Décembre 2018 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI (CIPM/MAGZI), dans la salle de conférence de la Direction Générale de la MAGZI, sise à Yaoundé, au lieu-dit MVAN 1^{er} échangeur.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont les suivants :

14.1.1. Pièces administratives :

Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes aux dispositions du DAO ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique ;

Pièce certifiée ou signée par une personnalité incompétente.

14.1.2. Offre technique :

L'absence de l'attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;

Note technique inférieure à 70% du total des critères ;

Dossier technique incomplet ou non conforme pour absence de la rubrique personnel, de la rubrique matériel, de la rubrique sur les références du soumissionnaire, de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

14.1.3. Offre financière :

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Principaux critères de qualification

Les principaux critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- le chiffre d'affaires des trois (03) derniers exercices ;
- l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- les références de l'entreprise ;
- la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- l'expérience du personnel d'encadrement ;
- l'expérience dans les travaux de BTP.

15. Principaux critères de notation

Les principaux critères de notation des candidats porteront sur :

- Le personnel clé proposé : 15 critères
- Les moyens matériels, techniques et logistiques : 15 critères
- Les références de l'entreprise : 10 critères
- La capacité d'autofinancement du cocontractant : 05 critères
- La méthodologie : 05 critères

Nombre total des critères : 50 critères

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre aura été évaluée la **moins-disante** (sans inclure, les cas échéant les rabais proposés) et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique de la MAGZI, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 9 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00031/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE TRIPHASE DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION D'HUILE DE PALME D'EDEA ARRONDISSEMENT DU NGWEI, DEPARTEMENT DE SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Maître d'Ouvrage, lance dans le cadre de la mise en œuvre des infrastructures sociocommunautaires pour l'agropole de production et de transformation d'huile de palme d'Edéa, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, pour réalisation des travaux d'extension du réseau électrique triphasé de l'usine de transformation de l'agropole de production d'huile de palme d'Edéa, Département de Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- l'installation du chantier ;
- l'étude et piquetage ;
- l'abatage et l'élagage des couloirs MT et BT ;
- le fonçage de fouilles ;
- la construction d'un réseau MT triphasé 3x34mm² sur 11000m y compris fixation des accessoires d'ancrage ;
- la construction d'un réseau BT 3x50mm² sur 300m ;
- la fourniture et pose d'un transformateur triphasé H61- 160KVA-30KV/B2.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **quatre-vingt-dix millions de Francs CFA Toutes Taxes Comprises (90 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot comme suit :

N° LOT	Nom du tronçon	Longueur estimée (km)
01	Song Tonye-Usine	11.6 Km
	Total	11.6 Km

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises ayant une expérience avérée dans les travaux d'installation de réseaux électriques.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BUDGET d'investissement du Programme Agropoles, exercices 2018 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du **Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose, porte 217** dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès **du Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose, porte 217** dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de **quatre-vingt-dix mille (90 000) Francs CFA** payable, au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les noms du soumissionnaire et numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposés contre récépissé ou recommandés avec accusé de réception du Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose, porte 217 au plus tard le **12 novembre 2018 à 12 heures**, et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00031/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE TRIPHASE DE L'USINE DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE DE PRODUCTION D'HUILE DE PALME D'EDEA ARRONDISSEMENT DU NGWEI, DEPARTEMENT DE SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL»

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA**.

Cette caution provisoire sera valable **trente (30) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le **12 novembre 2018 à 13 heures**, au siège de la **Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEPAT**, sis à l'annexe 1, derrière le nouveau bâtiment d'ELECAM

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Critères éliminatoires

1-1-Pièces administratives :

a) Absence d'une pièce exigée ;

1-2-Offre technique :

a) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;

b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;

c) Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à **21 sur 29**.

1-3-Offre financière :

a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :

- la soumission ;

- le Bordereau des Prix Unitaires;

- le Devis Quantitatif et Estimatif ;

- le Sous-Détail des Prix Unitaires;

b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

a) Présentation de l'offre sur **02 critères** ;

b) Expérience du soumissionnaire sur **03 critères** ;

c) Expérience et qualification du personnel sur **14 critères**;

d) Matériels et logistique sur **05 critères** ;

e) Organisation méthodologique et planning sur **05 critères**.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à vingt-un (21) critères essentiels sur vingt-neuf (29).

Évaluation des offres

Les offres seront évaluées en trois étapes :

1^{ère} étape: Examen de la conformité des pièces administratives (Volume 1)

Pour qu'une offre soit déclarée conforme administrativement, elle devra satisfaire à tous les critères éliminatoires indiqués au point 15.1-1.

Seules les offres présentant un dossier administratif conforme seront évaluées techniquement.

2^{ème} étape : Évaluation de l'offre technique (Volume 2)

Pour qu'une offre soit déclarée conforme techniquement, elle devra satisfaire à tous les critères éliminatoires indiqués au point 15.1-2.

Seules les offres présentant un dossier technique conforme seront évaluées financièrement.

3^{ème} étape : Évaluation de l'offre financière (Volume 3)

Pour qu'une offre financière soit évaluée, elle devra satisfaire aux critères éliminatoires indiqués au point 15.1-3.

Il sera ensuite déterminé pour chaque offre ainsi retenue, le « montant évalué » en rectifiant son montant proposé comme suit :

- Le montant figurant dans la soumission est corrigé conformément à la procédure détaillée à l'article 30 du règlement général ;

- Les prix proposés pour les postes où il n'est pas prévu des quantités ne feront pas partie du contrat.

Seules les offres ayant obtenu un montant évalué satisfaisant seront classées.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires du présent Appel d'Offres national Ouvert, restent engagés par leurs offres pendant une période maximale de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables, auprès du Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose porte 217. Les informations à caractère technique peuvent être obtenues au Programme Agropoles sis au quartier Omnisport derrière l'agence BICEC (Tél : 243 597 000 ou 243 597 006, E-mail : ousseinibobo@yahoo.fr).

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 22 Octobre 2018

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00032/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION LIGNE MT/BT AERIENNE DE L'USINE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE D'ANANAS DE NLOHE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire Maître d'Ouvrage, lance dans le cadre de la mise en œuvre des infrastructures sociocommunitaires pour l'agropole de production et de transformation de l'agropole d'ananas de Nlohé, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, pour réalisation des travaux d'alimentation ligne MT/BT aérienne de l'usine de transformation d'ananas de Nlohé, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

l'installation du chantier ;

l'étude et piquetage ;

l'abatage et l'élagage des couloirs MT et BT ;

le fonçage de fouilles ;

la construction d'un réseau MT triphasé 3x34mm² sur 335 m y compris fixation des accessoires d'ancrage ;

la construction d'un réseau BT 4x25 mm² sur 100 m ;

la construction d'un réseau BT 3 x70 mm² sur 352 m ;

la fourniture et pose d'un transformateur triphasé de courant H 61-100 KVA /B2.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatre six cent soixante-dix (24 984 670) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot comme suit :

N° LOT	Nom du tronçon	Longueur estimée (m)
01	Nlohé-Ngomeké (lieu d'implantation de l'usine)	335
	Total	335

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Entreprises ayant une expérience avérée dans les travaux d'installation de réseaux électriques.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BUDGET d'investissement du Programme Agropoles, exercices 2018 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service de passation des marchés publics du MINEPAT, situé au RDC de l'immeuble Rose, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose, porte 217, dès publication du présent avis et contre le versement d'une somme de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable, au Trésor Public au titre des frais d'achat du dossier où seront mentionnés les noms du soumissionnaire et numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposés contre récépissé ou recommandés avec accusé de réception du Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose, porte 217 au plus tard le 12 novembre 2018 à 12 heures, et devront porter la mention suivante :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 00032/AONO/MINEPAT/CMPM/2018 DU 22 OCTOBRE 2018
EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE LA REALISATION DES TRAVAUX D'ALIMENTATION LIGNE MT/BT
AERIENNE DE L'USINE DE PRODUCTION ET DE TRANSFORMATION DE L'AGROPOLE D'ANANAS DE NLOHE
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL »
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour l'exécution des travaux, objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA**.

Cette caution provisoire sera valable **trente (30) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières se fera en un temps et aura lieu le 12 novembre 2018 à 13 heures, au siège de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINEPAT, sis à l'annexe 1, derrière le nouveau bâtiment d'ELECAM

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée (même en cas de groupement), ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

*. Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence d'une pièce exigée ;
- b) Pièces non conformes au-delà du délai de 48 heures.

Offre technique :

- a) Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
- b) Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- c) Nombre de critères essentiels satisfaits inférieur à 21 sur 29.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour l'absence d'une des pièces ci-après :
 - la soumission ;
 - le Bordereau des Prix Unitaires;
 - le Devis Quantitatif et Estimatif ;
 - le Sous-Détail des Prix Unitaires;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

*. Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

- a) Présentation de l'offre sur 02 critères ;
- b) Expérience du soumissionnaire sur 03 critères ;
- c) Expérience et qualification du personnel sur 14 critères;
- d) Matériels et logistique sur 05 critères ;
- e) Organisation méthodologique et planning sur 05 critères.

L'offre techniquement qualifiée devra avoir une note technique supérieure ou égale à vingt-un (21) critères essentiels sur vingt-neuf (29).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle en incluant le cas échéant les réductions.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires du présent Appel d'Offres national Ouvert, restent engagés par leurs offres pendant une période maximale de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables, auprès du Service des marchés publics du MINEPAT, situé à l'immeuble Rose porte 217. Les informations à caractère technique peuvent être obtenues au Programme Agropoles sis au quartier Omnisport derrière l'agence BICEC (Tél : 243 597 000 ou 243 597 006, E-mail : ousseinibobo@yahoo.fr).

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 22 Octobre 2018

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE MBALMAYO

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ JAPON, CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN BUREAU AU MARCHÉ JAPON; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE À QUATRE CABINES AU MARCHÉ JAPON DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Construction d'un hangar de 48 comptoirs au marché Japon, Construction d'un magasin et d'un bureau au marché Japon; Construction d'un bloc de latrine à quatre cabines au marché Japon dans la commune de Mbalmayo, Département du Nyong et So'o, Région du Centre

2. Consistance des prestations

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Mbalmayo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Mbalmayo, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la Commune de Mbalmayo (**secrétariat Général**), à partir du **29/10/2018** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **BATIMENT.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

Financement :PNDP III (IDA)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Mbalmayo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Mbalmayo, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la Commune de Mbalmayo (**secrétariat Général**), à partir du **29/10/2018** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres **New(Additif)**

la date limite de dépôt des offres initialefréent prévue le **19 Novembre 2018** est reportée au **29 Novembre 2018** 11 heures.

10. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires):120 jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

la date d'ouverture des plis initialefréent prévue le **19 Novembre 2018** est reportée au **29 Novembre 2018** 12 heures.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE MBALMAYO

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04/DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE PORTANT CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE MUNI D'UN CUBITENAIRE SUR OSSATURE EN BETON ARMÉ AVEC QUATRE BORNES FONTAINES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Construction d'un forage équipé d'une pompe à énergie solaire muni d'un cubitenaire sur ossature en Béton Armé avec quatre bornes fontaines

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : **HYDRAULIQUE.**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

Financement :PNDP III (IDA)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Mbalmayo, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune de Mbalmayo, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être **retiré gratuitement** à la Commune de Mbalmayo, à partir du **29 Octobre 2018** pendant les jours ouvrables, **entre 08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres **New(Additif)**

la date limite de dépôt des offres initiale prévue le **19 Novembre 2018** est reportée au **29 Novembre 2018** à 11 heures.

10. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires):90jours

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

la date d'ouverture des plis initiale prévue le **19 Novembre 2018** est reportée au **29 Novembre 2018** à 12 heures.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°009/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 DU 05/11/2018 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ MINEDUB/CMPM/ EXERCICE 2018 DU 21/06/2018 POUR L'ACHAT DE 05 (CINQ) VEHICULES PICK-UP DOUBLES CABINES 4X4 AU BENEFICE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE POUR L'IGE ET LES DREB LITTORAL, OUEST, SUD-OUEST ET NORDFINANCEMENT : BIP 2018 (IMPUTATION : 52 15 198 17 340020 2280).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE (MAITRE D'OUVRAGE), COMMUNIQUE :

PAR DECISION **N°12397/B1/1464/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 DU 05/11/2018**, L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNE A ETE DECLARE INFRACTUEUX.
L'UNIQUE SOUMISSIONNAIRE TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN EST PRIE DE PASSE RETIRER SON OFFRE SOUS QUINZAINES DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE. PASSE CE DELAI, CETTE OFFRE SERA DETRUITE.

LE PRESENT COMMUNIQUE TIENT LIEU DE MAIN LEVEE DE CAUTION POUR LEDIT SOUMISSIONNAIRE.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le MINISTRE

YOUSOUF NÉE HADIDJA ALIM

COMMUNE DE MBALMAYO

**COMMUNIQUE N°10/C/CMBYO/CIPM/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRF-S
COMMANDE ET MARCHES RELATIFS AU DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES N°
02/AONO/CMBYO/CIPM/2018 DU 20/09/2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO

Officier de l'ordre National de la valeur

Communique par Décision N°10/C/CMBYO/CIPM/2018 DU 24 Octobre 2018, Les Appels d'Offres Nationaux Ouverts en Procédure d'Urgence N° 02/AONO/CMBYO/OPM/2018 du 20 /09/2018 sont déclarés « infructueux » pour cause : aucun des soumissionnaires présentés n'a répondu aux critères prévus dans les Dossiers d'Appels d'Offres d'après le rapport fourni par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics. Par ailleurs, la procédure d'Appels d'Offres pour la présente consultation est à nouveau relancée. Les dites Entreprises pourront à nouveau se représenter clans le cadre des Nouvelles Consultations.

MBALMAYO le 26 Octobre 2018

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1632 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 29/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 57/AOIR/MINMAP/CCPM-AI/2018 DU 13 JUIN 2018 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PONTS EN BÉTON ARMÉ ET/OU PRÉCONTRAIT SUR LES ROUTES PRIORITAIRES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME IV). FINANCEMENT : KFW ET BIP MINTP.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N° 57/AOIR/MINMAP/CCPM-AI/2018 du 13 Juin 2018 pour la réalisation des travaux de réhabilitation des ponts en béton armé et/ou précontraint sur les routes prioritaires du réseauroutier national (Programme IV). Financement : KFW et BIP MINTP se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU

N° Lot	Intitulé de la prestation	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Tranche Ferme en FCFA	Montant TTC Tranche Conditionnelle en FCFA	Montant Total TTC Corrigé en FCFA	Observations
Lot unique	Travaux de réhabilitation des ponts en béton armé et/ou précontraint sur les routes prioritaires du réseau routier national (Programme IV).	SYNOHYDRO CORPORATION LIMITED BP : 12 194 YAOUNDE Tél. : 674 652 080/ 656 367 333	3 143 790 379	1 051 672 724	4 195 403 103	Offre financière la moins disante. Délai d'exécution : 20 mois (remplacer le conducteur des travaux lors de l'établissement du contrat)

SOUSSIONNAIRE NON RETENU

N°	Soumissionnaire	Motif d'élimination
1	GPT SOGEA SATOM/FREYSSINET BP : 12 194 Yaoundé	Offre financière non moins-disante

l'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à

la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics,
pour l'établissement de son projet de Marché.

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le MINISTRE

Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu, peut passer sous quinzaine, retirer ses offres au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré, et publié partout où besoin sera.

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°0006/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0003/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE DE SANTE D'EBIANEMEYONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMPO, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Eau et l'Energie communique :

Il est porté à la connaissance de l'Etablissement NEW GENERATION COMPANY que la Lettre-commande n°000002/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 signée le 20 janvier 2017 pour un montant TTC de dix neuf millions quatre cent quatre vingt dix neuf mille quatre vingt quinze (19 499 095) F CFA est résiliée conformément à la réglementation en vigueur.

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la coordination du Programme d'Accompagnement Socio-Economique de Memve'ele (PASEM) sis au quartier MFANDENA à l'entrée du Centre Divisionnaire des impôts et du BUCREP dès publication du présent communiqué, lequel sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°0000005/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°000002/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYABISAN CENTRE DANS L'ARRODISSEMENT DE MA'AN, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Eau et l'Energie communique :

Il est porté à la connaissance de l'Etablissement NEW GENERATION COMPANY que la Lettre-commande n°000002/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 signée le 03 janvier 2017 pour un montant TTC de dix neuf millions quatre vingt deux mille neuf cent cinquante deux (19 082 952) F CFA est résiliée conformément à la réglementation en vigueur.

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la coordination du Programme d'Accompagnement Socio-Economique de Memve'ele (PASEM) sis au quartier MFANDENA à l'entrée du Centre Divisionnaire des impôts et du BUCREP dès publication du présent communiqué, lequel sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE N° 001/C/CM/CKY/SG 2018 DU 20 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°001/LC/C/KY/SG/SPM/2018 DU 20/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIT POSITIF ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE A L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BAPE MONTAGNE DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : PNDP III/ COMMUNE DE KON-YAMBETTA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :
Par décision N°001/LC/C/KY/SG/SPM/2018 DU 20 Octobre 2018, la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} – lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	L'ENTREPRISE ETS MBANE ET CIE BP : 14 255 YAOUNDE, Tél. : 699 878 168	5 467 720	Soixante (60) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie de Kon-Yambetta pour établissement de la lettre-commande y relative.

KON-YAMBETTA le 1 Novembre 2018

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

COMMUNIQUE N° 002/C/CM/CKY/SG 2018 DU 20 OCTOBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/LC/C/KY/SG/SPM/2018 DU 20/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 60 TABLES –BANC, DE 02 BUREAUX COMPLETS POUR ENSEIGNANTS ET DE DEUX (02) ARMOIRES DE RANGEMENT DANS LA COMMUNE DE KON YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA FINANCEMENT : PNDP III/ COMMUNE DE KON-YAMBETTA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :
Par décision N°002/LC/C/KY/SG/SPM/2018 DU 20 Octobre 2018 la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er}– lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	L'ENTREPRISE ETS MBANE ET CIE BP : 14 255 YAOUNDE, Tél. : 699 878 168	39 373 286	Cent vingt (120) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Mairie de Kon-Yambetta pour établissement de la lettre-commande y relative.

KON-YAMBETTA le 1 Novembre 2018

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE MBALMAYO

COMMUNIQUE N° 09/C/CMBYO/CIPM/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDE ET MARCHES RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 01/AONO/CMBYO/CIPM/2018 DU 20/09/2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Communique par Décision N° 09/C/CM13YO/CIPM/2018 **DU 24 OCTOBRE 2018**, La Demande de Cotation en Procédure d'Urgence N° 01/AONO/CMBYO/CIPM/2018 du 20 /09/2018 est déclarée « infructueuse » pour cause : aucun des soumissionnaires présentés n'a répondu aux critères **prévus** dans les Dossiers d'Appels d'Offres d'après le rapport fourni par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

Par ailleurs, la procédure d'Appels d'Offres pour la présente consultation est à nouveau relancée.

Lesdites Entreprises entreprise pourront à nouveau se représenter dans le cadre des Nouvelles Consultations.

MBALMAYO le 25 Octobre 2018

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le public est informé que l'entreprise "TABLAN SERVICES & BTP", BP. : 15805 Douala, tel : 670.65.37.84/699.46.08.93 est sélectionnée à l'issu de LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/MINTP/CAD3/CIPM/2018 du 1er octobre 2018, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3e.

COÛT : 5.193.027 (CINQ MILLIONS CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE VINGT SEPT) FRANCS FCFA TTC ;
DELAI : CINQ (05) mois calendaires.

Le présent communiqué tient lieu de notification de la décision et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non sélectionnés.

Par ailleurs les entreprises non retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

DOUALA le 29 Octobre 2018

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

COMMUNIQUE N°009/C/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 DU 05/11/2018 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/ MINEDUB/CMPM/ EXERCICE 2018 DU 21/06/2018 POUR L'ACHAT DE 05 (CINQ) VEHICULES PICK-UP DOUBLES CABINES 4X4 AU BENEFICE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE POUR L'IGE ET LES DREB LITTORAL, OUEST, SUD-OUEST ET NORDFINANCEMENT : BIP 2018 (IMPUTATION : 52 15 198 17 340020 2280).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE (MAITRE D'OUVRAGE), COMMUNIQUE :

PAR DECISION N°12397/B1/1464/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 DU 05/11/2018, L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNE A ETE DECLARE INFRACTUEUX.
L'UNIQUE SOUMISSIONNAIRE TRACTAFRIC MOTORS CAMEROUN EST PRIE DE PASSE RETIRER SON OFFRE SOUS QUINZAINES DES PUBLICATION DU PRESENT COMMUNIQUE. PASSE CE DELAI, CETTE OFFRE SERA DETRUITE.

LE PRESENT COMMUNIQUE TIENT LIEU DE MAIN LEVEE DE CAUTION POUR LEDIT SOUMISSIONNAIRE.

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le MINISTRE

YOUSOUF NÉE HADIDJA ALIM

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°0006/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°0003/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE DE SANTE D'EBIANEMEYONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMPO, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Eau et l'Energie communique :

Il est porté à la connaissance de l'Etablissement NEW GENERATION COMPANY que la Lettre-commande n°000002/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 signée le 20 janvier 2017 pour un montant TTC de dix neuf millions quatre cent quatre vingt dix neuf mille quatre vingt quinze (19 499 095) F CFA est résiliée conformément à la réglementation en vigueur.

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la coordination du Programme d'Accompagnement Socio-Economique de Memve'ele (PASEM) sis au quartier MFANDENA à l'entrée du Centre Divisionnaire des impôts et du BUCREP dès publication du présent communiqué, lequel sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°0000005/C/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°000002/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYABISAN CENTRE DANS L'ARRODISSEMENT DE MA'AN, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Eau et l'Energie communique :

Il est porté à la connaissance de l'Etablissement NEW GENERATION COMPANY que la Lettre-commande n°000002/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 signée le 03 janvier 2017 pour un montant TTC de dix neuf millions quatre vingt deux mille neuf cent cinquante deux (19 082 952) F CFA est résiliée conformément à la réglementation en vigueur.

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la coordination du Programme d'Accompagnement Socio-Economique de Memve'ele (PASEM) sis au quartier MFANDENA à l'entrée du Centre Divisionnaire des impôts et du BUCREP dès publication du présent communiqué, lequel sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le **MINISTRE**

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 364 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 29/10/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 57/AOIR/MINMAP/CCPM-AI/2018 DU 13 JUIN 2018 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES PONTS EN BÉTON ARMÉ ET/OU PRÉCONTRAIT SUR LES ROUTES PRIORITAIRES DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL (PROGRAMME IV). FINANCEMENT : KFW ET BIP MINTP.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 17 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu L'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu L'Avis de non-objection de la KFW au rapport d'évaluation des offres et à la proposition d'attribution du marché pour des travaux de réhabilitation des ponts en béton armé et/ou précontraint sur les routes prioritaires du 09 octobre du 2018 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N° 57/AOIR/MINMAP/CCPM-AI/2018 du 13 Juin 2018 pour la réalisation des travaux de réhabilitation des ponts en béton armé et/ou précontraint sur les routes prioritaires du réseau routier national (Programme IV).

Financement : KFW et BIP MINTP ;

les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 14 Septembre 2018 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés à Financement Conjoint ;

Vu la Lettre de notification N° 0271/N/MINTP/CSPM-FC/SC/2018 du 17 Septembre 2018 de la proposition d'attribution du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés à Financement Conjoint.

DECIDE :

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour la réalisation des travaux de réhabilitation des ponts en béton armé

JDM n° 1680 du 9 Novembre 2018

Page 61 sur 85



et/ou précontraint sur les routes prioritaires du réseau routier national

(Programme IV). Financement : KFW et BIP MINTP.

SOUMISSIONNAIRE RETENU						
N° Lot	Intitulé de la prestation	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Tranche Ferme en FCFA	Montant TTC Tranche Conditionnelle en FCFA	Montant Total TTC Corrigé en chiffre en lettre en FCFA	Observations
Lot unique	Travaux de réhabilitation des ponts en béton armé et/ou précontraint sur les routes prioritaires du réseau routier national (Programme IV).	SYNOHYDRO CORPORATION LIMITED BP : 12 194 YAOUNDE Tél. : 674 652 080/ 656 367 333	3 143 790 379	1 051 672 724	4 195 403 103 Quatre milliards cent quatre-vingt-quinze millions quatre cent trois mille cent trois	Offre financière la moins disante. Délai d'exécution : 20 mois (remplacer le conducteur des travaux lors de l'établissement du contrat)

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu, peut passer sous quinzaine retirer ses offres, au secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Octobre 2018

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

DECISION N° 49 /COTATION N°02/LC/C/KY/SG/SPM-MI/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLES-BANCS, DE 02 BUREAUX COMPLETS POUR ENSEIGNANTS ET DE 02 ARMOIRES DE RANGEMENT ET D'UN BLOC DE 03 LATRINES À L'ECOLE PUBLIQUE DE BAPE MONTAGNE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBAM ET INOUBOU (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu**
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2018

Vu LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C/KY/

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLES-BANCS, DE 02 BUREAUX ENSEIGNANTS ET DE 02 ARMOIRES DE RANGEMENT ET D'UN BL L'ECOLE PUBLIQUE DE BAPE MONTAGNE DANS LA COMMUNE DEPARTAMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU

Vu Le procès verbal de proposition d'attribution du 20 Octobre 2018

DECIDE :

Article 1^{er}- L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotations sus-mentionnée :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	MBANE ET CIE	33 017 431	39373286	60 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

KON-YAMBETTA le 1 Novembre 2018

Le MAIRE

ARROYE BETOU URSULLE

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

DECISION N° 48/COTATION N°01/DC/C/KY/SG/SPM/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN Puits Positif A Pompe A Motricité Humaine À L'ECOLE PUBLIQUE DE BAPE MONTAGNE DANS LA COMMUNE DE KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MBAM ET INOUBOU (AUTORITE CONTRACTANTE),

Vu la constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2018

Vu LE DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION COTATION N°01/DC/

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN Puits Positif A Humaine À L'ECOLE PUBLIQUE DE BAPE MONTAGNE DANS KON-YAMBETTA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU RE

Vu Le procès verbal de proposition d'attribution du 20 Octobre 2018

DECIDE :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la Demande de Cotations sus-mentionnée :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DE LAI D'EXECUTION
01	MBANE ET CIE	4 332 910	5 476 720	60 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N°12397/B1/1464/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 DU 05/11/2018 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINEDUB/CMPM/EXERCICE 2018 DU 21/06/2018 POUR L'ACHAT DE 05 (CINQ) VEHICULES PICK-UP DOUBLE CABINES 4X4 AU BENEFICE DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE POUR L'IGE ET LES DREB LITTORAL, OUEST, SUD-OUEST ET NORD, SUR FINANCEMENT DU BIP 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

Vu la Constitution du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2011/408 du 09/12/2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/409 du 09/12/2011 portant nomination du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 09/12/2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;
Vu le Décret N° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base;
Vu le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du Décret N°2011/408 du 09/12/2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret N°2018/366/PM du 20/06/2018 portant Codes des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 ;
Vu la Circulaire N°002/C/MINFI du 19 juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 ;
Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/MINEDUB/CMPM/Exercice 2018 du 21/06/2018 pour l'achat de 05 (cinq) véhicules pick-up doubles cabines 4x4 au bénéfice du Ministère de l'Education de Base pour l'IGE et les DREB Littoral, Ouest, Sud-ouest et Nord sur financement du BIP 2018;
Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CMPM-MINEDUB du 30/10/2018.

- DECIDE -

Article 1er : L'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/MINEDUB/CMPM/Exercice 2018 du 21/06/2018 pour l'achat de 05 (cinq) véhicules pick-up doubles cabines 4x4 au bénéfice du Ministère de l'Education de Base pour l'IGE et les DREB Littoral, Ouest, Sud-ouest et Nord est déclaré infructueux.

Article 2: Sont rapportées toutes les dispositions de la Décision N°9424/B1/1464/D/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2018 du 07/09/2018 portant attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/MINEDUB/CMPM/Exercice 2018 du 21/06/2018 pour l'achat de 05 (cinq) véhicules pick-up double cabines 4x4 au bénéfice du Ministère de l'Education de Base pour l'IGE et les DREB Littoral, Ouest, Sud-ouest et Nord, sur financement du BIP 2018.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 5 Novembre 2018

Le *MINISTRE*

YOUSOUF NÉE HADIDJA ALIM

COMMUNE DE MBALMAYO

DECISION N°10/D/CMiWO/CIPM/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 02 /DC/CMBYO/CEPM/2018 DU 20/09/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE MUNI D'UN CUBITENAIRE SUR OSSATURE EN BETON ARME AVEC QUATRE BORNES FONTAINES AU MARCHÉ JAPON DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO

Officier de l'ordre National de la valeur

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Eut ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des CTD ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° **004/CAB/PM/2005** du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté N°0063/A/M1NADT/DCTD du 01 Novembre 2013 constatant élection du Maire

ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Adjoints ;

Vu les Dossiers d'Appel d'Offres N° 02/DC/CMBYO/CIPM/2018 du **20/09/2018**;

DECIDE

Article 1 : La Demande de Cotation en Procédure d'Urgence N° 02/DC/CMBYO/CIPM/2018 du 20/09/2018 est déclarée « infructueuse» pour cause : aucun des soumissionnaires présentés n'a répondu aux critères prévus dans les Dossiers de Demande de consultation.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

MBALMAYO le 26 Octobre 2018

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE MBALMAYO

DECISION N° 09 /D/CMBYO/CIPM/2018 DU 24 OCTOBRE 2018 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CMBYO/CIPM/2018 DU 20/09/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ JAPON, CONSTRUCTION D'UN MAGASIN', D'UN BUREAU AU MARCHÉ JAPON, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES A QUATRE CABINES AU MARCHÉ JAPON, DANS LA COMMUNE DE MABALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBALMAYO

Officier de l'ordre National de la valeur

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime foncier de l'Etat ;

Vu la loi n° 2009/0011 du 10 juillet 2009 portant régime foncier des LI II ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;

Vu la circulaire n° 004/CAB/PM/2005 du 30 décembre 2005 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu l'arrêté N°0063/A/M1NADT/DC. ID du 01 Novembre 2013 constatant l'élection du Maire

ZANG MBA OBELE Dieudonné et de ses Adjoints ;

Vu les Dossiers d'Appel d'Offres N° 01/DC/CMBYO/CIPM/2018 du 20/09/2018;

DECIDE

Article 1 : La Demande de Cotation en Procédure d'Urgence N° 01/DC/CMBYO/CIPM/2018 du 20/09/2018 est déclarée « infructueuse » pour cause : aucun des soumissionnaires présentés n'a répondu aux critères prévus dans la demande de consultation.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MBALMAYO le 26 Octobre 2018

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DECISION N°0000056/D/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°000002/LC/MINEE/ CAPM/CIPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 REALATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYABISAN CENTRE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MA'AN, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres ;

Vu l'arrêté n°019/CAB/PM du 29 janvier 2008 portant création d'une Cellule d'appui à la Maîtrise d'Ouvrage du Projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele ;

Vu la Circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018 Modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instruction relative à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Communautés Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instruction relative à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Communautés Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu la Lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 Précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre-commande n°000002/LC/MINEE/CAPM/CIPM/PASEM/2016 du 03 janvier 2017 ;

Considérant l'ordre de service n°000001/OS/MINEE/CAPM/PASEM/RDAO-PM/2017 du 20 janvier 2017 ;

Considérant Les mises en demeure n°000002/MED/MINEE/PASEM/RPM/2017 du 23 mars 2017 et n°000003/MED/MINEE/PASEM/RPM/2017 du 20 septembre 2017 ;

Considérant Le Procès-verbal de constat de carence du 07 février 2018.

DECIDE :

Article 1er : La Lettre-commande n°000002/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 du 20 janvier 2017 conclue avec l'Etablissement NEW GENERATION COMPANY pour une montant TTC de dix neuf millions quatre vingt deux mille neuf cent cinquante deux (19 082 952) F CFA est résiliée, à compter de la date de signature de la présente décision conformément à la réglementation en vigueur.

Article 2 : Le Ministère des Marchés Publics et l'Agence de Régulation des Marchés Publics se chargeront d'appliquer toutes les sanctions réglementaires à l'encontre de ladite entreprise.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DECISION N°0000057/D/MINEE/CAPM/PASEM/RPM/R.INFRA/2018 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°000003/LC/MINEE/ CAPM/CIPM/PASEM/2016 DU 03 JANVIER 2017 REALATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE DE SANTE D'EBIANEMEYONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE CAMPO, REGION DU SUD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'appel d'offres ;

Vu l'arrêté n°019/CAB/PM du 29 janvier 2008 portant création d'une Cellule d'appui à la Maîtrise d'Ouvrage du Projet d'aménagement hydroélectrique de Memve'ele ;

Vu la Circulaire n°002/C/MINFI du 19 juin 2018 Modifiant et complétant certaines dispositions de la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instruction relative à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Communautés Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instruction relative à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Communautés Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu la Lettre-Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 Précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Lettre-commande n°000002/LC/MINEE/CAPM/CIPM/PASEM/2016 du 03 janvier 2017 ;

Considérant l'ordre de service n°000002/OS/MINEE/CAPM/PASEM/RDAO-PM/2017 du 20 janvier 2017 ;

Considérant Les mises en demeure n°000001/MED/MINEE/PASEM/RPM/2017 du 23 mars 2017 et n°000004/MED/MINEE/PASEM/RPM/2017 du 20 septembre 2017 ;

Considérant Le Procès-verbal de constat de carence du 07 février 2018.

DECIDE :

Article 1er : La Lettre-commande n°000003/LC/MINEE/CAPM/CMPM/PASEM/2016 du 03 janvier 2017 conclue avec l'Etablissement NEW GENERATION COMPANY pour une montant TTC de dix neuf millions quatre cent quatre vingt dix neuf mille quatre vingt quinze (19 499 095) F CFA est résiliée, à compter de la date de signature de la présente décision conformément à la réglementation en vigueur.

Article 2 : Le Ministère des Marché Publics et l'Agence de Régulation des Marchés Publics se chargeront d'appliquer toutes les sanctions réglementaires à l'encontre de ladite entreprise.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Septembre 2018

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE « CHANTAL BIYA »

COMMUNIQUE N° 1467/018/CIRCBIDIRISAF/C/BIVIA/2018 DU 07 NOVEMBRE 2018 PORTANT RECTIFICATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°021AONOICIRCBICIPM/18 DU 19 OCTOBRE 2018 POUR LA SÉCURISATION ET LE GARDIENNAGE DES LOCAUX ET RÉSIDENCES DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DU CIRCB

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront ouvertes en un temps ; les offres administratives et techniques seront ouvertes le 07 novembre 2018 à 14 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CIRCB sise à côté du CHU de Yaoundé. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres financières seront ouvertes à une date ultérieure en présence des soumissionnaires ayant, d'une part satisfait au dossier administratif et obtenu la note technique minimale requise de 75 point sur 100.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres seront ouvertes en un temps ; les offres administratives et techniques seront ouvertes le 14 novembre 2018 à 14 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CIRCB sise à côté du CHU de Yaoundé. Le dépouillement se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. Les offres financières seront ouvertes à une date ultérieure en présence des soumissionnaires ayant, d'une part satisfait au dossier administratif et obtenu la note technique minimale requise de 75 point sur 100.</p>

2 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Après l'ouverture des plis par la Commission compétente, les offres seront confiées à une Sous-Commission d'Analyse d'évaluation.

La Sous-Commission évaluera ces propositions sur la base de leur conformité aux termes de références et aux prescriptions DAO, suivant les critères éliminatoires puis suivant les critères essentiels par un système binaire selon le tableau ci-dessous.

I	Critères éliminatoires	Oui/	Non
1	Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif et non-conformité après un délai de 48 heures		
2	Absence d'agrément de la Présidence de la République		
3	Falsification de document ou fausse déclaration		
4	Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années		
5	Omission d'un prix unitaire dans le bordereau des prix		
6	Note technique inférieure à 80% de « oui » aux critères essentiels		
TOTAL			
POURCENTAGE			
II	Critères essentiels	Oui	Non
1	Présentation générale de l'offre		
2	Expérience du soumissionnaire dans les prestations similaires		
3	Les CV des agents à déployer		
4	Accessoires de sécurité et logistique		
5	TDR et CCAP parafés et signés		
6	Attestation de visite du site (sur l'honneur)		
TOTAL			
POURCENTAGE			

Lire plutot

Une proposition sera rejetée à ce stade si elle ne satisfait pas à tous les critères éliminatoires et n'atteint pas la note technique minimale de 80% de 04 relatif à « l'absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois dernières années » est supprimé.

Seuls les soumissionnaires ayant satisfait aux critères éliminatoires et obtenu une note supérieure ou égale à 80% à l'évaluation technique, seront déclarés qualifiés pour l'analyse financière.

Les offres financières des soumissionnaires qualifiés seront ensuite évaluées. La sous-commission procédera à la vérification des calculs et à la correction des erreurs éventuelles.

YAOUNDE le 7 Novembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDJOLO Alexis

COMMUNE DE KON-YAMBETTA

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° .03./DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ JAPON, CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN BUREAU AU MARCHÉ JAPON; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE À QUATRE CABINES AU MARCHÉ JAPON DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

. Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au **Maire de la Commune de Kon Yambetta (Autorité Contractante)**, à déposer à Nkolafamba , Hotel Prodiges sur la route de MFOU .

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/KY/SG/SPM/2018 DU 05/10/2018 Construction d'un (01) forage equipe d'une pompe a motricite humaine au hangar de marche du village Diodare place Nwal a Mandoki dans la Commune de Kon Yambetta, Departement du Mbam et Inoubou Region du centre" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 31 Octobre 2018, à 11 heures
Lieu de dépôt	Nkolafamba,Hotel Prodiges sur la route de Mfou

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **l'Hydraulique**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

Langue de l'offre

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Lire plutot

la date limite de dépôt des offres initialefriént prévue le **19 Novembre 2018** est reportée au **29 Novembre 2018** à 11 heures.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Départementale des Marchés Publics du Mbam et Inoubou** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 31 Octobre 2018, à 12 heures
Lieu d'ouverture des plis	Nkolafamba, Hotel Prodiges sur la route de Mfou

6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la **Commission Départementale des Marchés Publics du Mbam et Inoubou**, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Lire plutot

la date limite d'ouvertures des plis initialefréient prévue le **19 Novembre 2018** est reportée au **29 Novembre 2018** à 12 heures.

MBALMAYO le 5 Novembre 2018

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE MBALMAYO

ADDITIFS AUX DEMANDES DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE POMPE À ÉNERGIE SOLAIRE MUNI D'UN CUBITENAIRE SUR OSSATURE EN BETON ARMÉ AVEC QUATRE BORNES FONTAINES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Mbalmayo, Autorité Contractante, à Commune de Mbalmayo.</p> <p>4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 04 /DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE Construction d'un forage équipé d'une pompe à énergie solaire muni d'un cubitenaire sur ossature en Beton Armé avec quatre bornes fontaines "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement Date et heure limite de dépôt des offres</p> <p>Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.</p> <p>Date limite de réception des offres Le 19 Novembre 2018 à 11 heures</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>la date limite de dépôt des offres initialefréint prévue le 19 Novembre 2018 est reportée au 29 Novembre 2018 à 11 heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de Mbalmayo, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.</p> <p>Date et heure d'ouverture des plis: Le 19 Novembre 2018 à 12 heures Lieu d'ouverture des plis : Nkolafambaà l'HotelProdiges</p> <p>6.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>la date d'ouverture des plis initialefréint prévue le 19 Novembre 2018 est reportée au 29 Novembre 2018 à 12 heures.</p>

MBALMAYO le 5 Novembre 2018

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

COMMUNE DE MBALMAYO

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° .03./DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS AU MARCHÉ JAPON, CONSTRUCTION D'UN MAGASIN ET D'UN BUREAU AU MARCHÉ JAPON; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE À QUATRE CABINES AU MARCHÉ JAPON DANS LA COMMUNE DE MBALMAYO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Mbalmayo, Autorité Contractante.</p> <p>4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C.MBYO/CIPM/2018 DU 29/10/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE Construction d'un hangar de 48 comptoirs au marché Japon, Construction d'un magasin et d'un bureau au marché Japon; Construction d'un bloc de latrine à quatre cabines au marché Japon dans la commune de Mbalmayo, Département du Nyong et So'o, Région du Centre." A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».</p> <p>Date et heure limite de dépôt des offres Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.</p> <p>Date limite de réception des offres : Le 19 Novembre 2018 à 11heures</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>la date limite de dépôt des offres initiale fixée prévue le 19 Novembre 2018 est reportée au 29 Novembre 2018 11 heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de Mbalmayo, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.</p> <p>Date et heure d'ouverture des plis : Le 19 Novembre 2018 à 12heures</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>la date d'ouverture des plis initiale fixée prévue le 19 Novembre 2018 est reportée au 29 Novembre 2018 12 heures.</p>

MBALMAYO le 5 Novembre 2018

Le MAIRE

ZANG MBA OBÉLÉ Dieudonné

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE DES EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La réforme du système des Marchés publics camerounais consacrée par le Décret no 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics, confère à l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) entre autres missions, celle d'agréeer les experts en vue d'une assistance des Acteurs dans le domaine des Marchés Publics.

2. Objet

Dans cet optique, l'ARMP envisage la constitution d'un répertoire des experts auprès des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics (CCCMP) qui sont des organes techniques placés auprès du Ministre chargé des Marchés Publics, aux fins de contrôle à priori des procédures de passation des marchés publics initiées et conduites par les Maîtres d'Ouvrage ou les Maîtres d'Ouvrage Délégués, pour les seuils ci-après :

- Travaux routiers (marchés supérieurs à 5 milliards FCFA);
- Autres infrastructures (marchés supérieurs à 1 milliard FCFA) ;
- Travaux de bâtiments et des équipements collectifs (marchés supérieurs à 500 millions FCFA) ;
- Approvisionnements généraux (marchés supérieurs à 250 millions FCFA) ;
- Services et prestations intellectuelles (marchés supérieurs à 100 millions FCFA).

Pour se faire, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics invite les personnes physiques intéressées par ladite prestation à manifester dans les conditions définies ci-dessous, leur intérêt dans un ou plusieurs domaines de compétence énoncés au point IV ci-après.

3. Consistance des prestations

La mission de l'Expert consiste à examiner les aspects techniques des documents reçus du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué et à rédiger un rapport qu'il présente à la commission dans un délai de cinq (05) jours. L'objectif visé est d'éclairer les membres de la commission sur les spécificités du domaine technique concerné par le projet à examiner d'une part, et de veiller d'autre part à chaque étape de la procédure, au respect de la réglementation.

A ce titre, l'Expert devra notamment :

1. pour l'examen du dossier d'appel d'offres (DAO) :

- apprécier l'état de maturité du projet et s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;
- vérifier la conformité des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP), des Spécifications Techniques (ST) ou des Termes De Référence (TDR) aux normes applicables et aux clauses sociales et environnementales ;
- examiner la conformité du projet de DAO au DAO type en vigueur le cas échéant ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- analyser la corrélation entre les options techniques du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué décrites dans le CCTP/ST/TDR et les besoins exprimés suite aux études préalables ;
- apporter un jugement sur la pérennité des choix du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué exprimés à travers le descriptif technique du DAO ;
- identifier tous les critères et/ou caractéristiques discriminatoires susceptibles de nuire aux principes d'équité ou contraires aux règles de concurrence ;
- vérifier l'adéquation entre les critères et sous-critères d'évaluation, modes d'attribution et les besoins exprimés par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés de contrôle avec ceux des travaux, notamment en termes de délais, le cas échéant.

2. Pour l'attribution du marché:

- vérifier la prise en compte par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué des observations à caractère technique émises sur le projet de DAO ;
- vérifier la pertinence des notations et/ou des commentaires du rapport de la sous-commission d'analyse des offres ;
- analyser la qualité technique des variantes proposées par les soumissionnaires et leurs coûts lorsque celles-ci ont été requises dans le DAO ;
- apprécier les offres financières des soumissionnaires en vue de déceler éventuellement celles anormalement basses et formuler le cas échéant, un avis sur la pertinence des sous-détails des prix significatifs.

3. Pour l'examen du projet de marché passé suivant la procédure de gré à gré apprécier l'état de maturité des études (CCTP/ST/TDR) et de s'assurer de l'obtention le cas échéant, du visa de maturité y afférent ;

- vérifier la conformité des CCTP/ST/TDR aux normes applicables et clauses sociales et environnementales ;
- s'assurer que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier la conformité des clauses administratives du projet de marché avec les dispositions du Dossier de consultation ;
- s'assurer de la disponibilité et de la prise en compte des conclusions des études préalables ;
- examiner la conformité des caractéristiques techniques, des montants et des délais avec l'option retenue ;
- apprécier l'adéquation entre l'offre reçue et les composantes du projet de marché (TDR, devis estimatif, etc) ;
- vérifier la programmation et l'harmonisation des marchés des travaux avec ceux de contrôle, notamment en termes de délais, le cas échéant.

4. Pour l'examen des projets d'avenants:

- analyser la pertinence et la qualité de l'étude préalable justifiant l'avenant lorsque des modifications portent sur les spécifications techniques ou engendrent une incidence financière ;
- relever, le cas échéant, les parts de responsabilité des différents acteurs (Maître d'Ouvrage ou Maître d'Ouvrage Délégué, Maître d'œuvre et entrepreneur) à partir des causes à l'origine de l'avenant ;
- se prononcer sur les coûts et délai prévus dans le projet d'avenant et apprécier le cas échéant, la justesse des prix nouveaux proposés ;
- vérifier que les prestations envisagées sont inscrites dans le budget du Maître d'ouvrage ou du Maître d'ouvrage délégué ;
- vérifier le cas échéant que les variations des quantités avec incidence financière et objet du projet d'avenant, ont été prescrites par ordre de service.

4. Participation et origine

L'Expert est une personne physique remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- avoir des qualifications universitaires d'au moins BAC + 3,
- disposer de compétences techniques avérées et d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans l'un des domaines de compétence énumérés au paragraphe V ;
- être capable de travailler dans un environnement sous pression ;
- justifier de compétences avérées dans la maîtrise des procédures nationales et internationales des Marchés Publics ;
- maîtriser l'usage de l'outil informatique, en l'occurrence le traitement des données (Word, Excel).

Peuvent être Experts, les cadres issus du secteur public, parapublic ou privé et de la société civile ayant une compétence dans les domaines visés au point IV.

5. Financement

La mission de l'Expert sera financée par le budget de l'Etat. Les Experts seront rémunérés selon les modalités prévues par les textes en vigueur, notamment l'arrêté n° 0271/MINMAP/CAB du 27 septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidature devront être déposés sous plis fermés contre décharge au plus tard le 15/11/2018 à 15h30 précises, à l'adresse suivante :

Inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.

Chaque pli portera la mention ci-après :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/ARMP/2018 DU 17/10/2018 POUR LA CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE D'EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS

7. Composition du dossier

Chaque candidat devra fournir un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée précisant le ou les domaines de compétence sollicités ;
2. une fiche d'identification fournissant des informations actualisées sur les coordonnées et la qualification de l'expert, qui peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.armp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques dans les domaines postulés, assorti de tous les documents justificatifs des expériences dans le domaine d'expertise en marchés publics ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations dans le(s) domaine(s) sollicités, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un Ordre, ils devront fournir également les justificatifs en cours de validité de leur inscription audit Ordre.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entraînera l'élimination du candidat.

8. Critères d'évaluation

Les domaines de compétence concernés par le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt sont les suivants :

A - Travaux Routiers (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- A.1. Travaux neufs, réhabilitation ou entretien des routes;
- A.2. Voiries et Réseaux Divers ;
- A.3. Ouvrages d'art (ponts, dalots, tunnels, digues) ;
- A.4. Travaux de terrassements généraux ;
- A.5. Etudes géotechniques liées aux projets routiers ;
- A.6. Aménagement urbain ;
- A.7. Etudes topographiques ou géodésiques liées aux projets routiers ;
- A.8. Travaux de Génie rural ;
- A.9. Sûreté et sécurité des transports ;
- A.10. Etudes Environnementales liées aux travaux routiers.
- A.11. Equipements et sécurité routière

B - Travaux de Bâtiments et Equipements Collectifs (Etudes, travaux et contrôle, conception et réalisation)

- B.1. Construction, réhabilitation ou réaménagement de bâtiments ;
- B.2. Maintenance de bâtiments ;
- B.3. Architecture ;
- B.4. Urbanisme et Génie urbain;
- B.5. Cartographie ;
- B.6. Etudes Géotechniques liées aux projets de construction ;
- B.7. Froid et climatisation ;
- B.8. Techniques Industrielles (Electricité, électrotechnique, électronique, etc...) ;
- B.9. Etudes Environnementales liées aux projets de construction.

C - Autres Infrastructures

- C.1. Infrastructures ferroviaires ;
- C.2. Infrastructures portuaires ;
- C.3. Infrastructures aéroportuaires ;
- C.4. Infrastructures hydroélectriques ;
- C.5. Constructions Hydrauliques et Adduction d'eau potable;
- C.6. Projets d'assainissement ;
- C.7. Hydrocarbures (gaz, pétrole) ;
- C.8. Télécommunications ;
- C.9. Génie mécanique ;
- C.10. Electricité (génie électrique) ;
- C.11. Aménagement portuaire ;
- C.12. Autres travaux de Génie civil ;
- C.13. Génie rural;
- C.14. Sûreté et sécurité de transport ferroviaire, portuaire et aéroportuaire.

D - Approvisionnements Généraux (Etudes, fournitures, installations et maintenance)

- D.1. Livre, matériel scolaire, pédagogique et didactique ;
- D.2. Equipements sanitaires et matériel biomédical ;
- D.3. Produits Pharmaceutiques et parapharmaceutiques ;
- D.4. Médicaments et pharmacie vétérinaire ;
- D.5. Equipements piscicoles ;
- D.6. Intrants et produits agricoles ;
- D.7. Matériels et équipements agricoles ;
- D.8. Matériel électrique et électrotechnique ;
- D.9. Matériel électronique et télécommunications ;
- D.10. Informatique (hardware : matériel et réseaux, progiciels...) ;
- D.11. Véhicules et engins ;
- D.12. Unités industrielles (ateliers, usines, ...) ;
- D.13. Produits chimiques ;
- D.14. Fourniture des Equipements et d'engins des secteurs : aéronautique, maritime et ferroviaire ;
- D.15. Tout autre approvisionnement.

E - Services et Prestations Intellectuelles (Etudes, audits, enquêtes)

- E.1. Stratégies sectorielles ;
- E.2. Mise en concession des services publics et marchés publics ;
- E.3. Audits et contrôles ;
- E.4. Statistiques et sondage ;
- E.5. Economie de transport ;
- E.6. Métrologie ;
- E.7. Prestations d'assurances ;
- E.8. Expertise judiciaire, financière, comptable etc... ;
- E.9. Toutes autres prestations intellectuelles ;

N.B. : Toute autre expertise non spécifiée dans le présent Avis peut également se manifester.

9. Evaluation et publication des resultats

L'évaluation des propositions des candidats s'effectuera par des jurys mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats (diplôme dans le domaine d'expertise postulé, attestations de formation dans le domaine des marchés publics), des expériences générales et spécifiques (justificatifs des fonctions occupées ou des participations en qualité d'expert auprès des anciennes Commissions Spécialisées de Contrôle ou Commissions Centrales des Marchés Publics).

YAOUNDE le 17 Octobre 2018

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

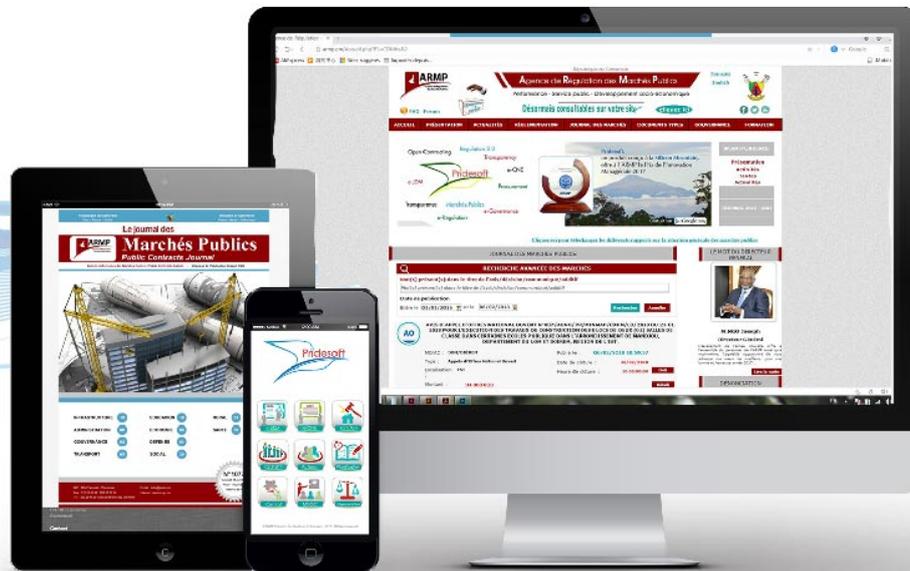
Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm